

Rapport de gouvernance

PREMIER TRIMESTRE 2018 | MARS

À l'intérieur de ce rapport :

- Commentaire économique
- Revue de performance des fonds Diapason
- Mise à jour de gouvernance

La solution Point de Mire

Notre offre de produits et de services aux petites et aux moyennes entreprises est connue sous le nom de Point de mire. Depuis son lancement, cette solution a évolué au gré des besoins du marché. La nouvelle mouture comprend les fonds Diapason, pour lesquels la sélection du gestionnaire, la gouvernance et la surveillance sont assurées par des spécialistes en placement du Mouvement Desjardins. De plus, les fonds Diapason sont exposés à des classes d'actifs non traditionnels, qui optimisent le rendement en augmentant la diversification.

Vos responsabilités à titre de promoteur de régime

Les Lignes directrices pour les régimes de capitalisation* adoptées par le Forum conjoint des autorités de réglementation du marché financier décrivent les devoirs et les responsabilités des promoteurs de régimes d'épargne-retraite (les employeurs). Ces directives visent à ce que les participants à ces régimes (les employés) aient suffisamment d'information pour prendre des décisions de placement éclairées. L'avantage du programme Point de mire est qu'il vous permet de déléguer ces responsabilités à des experts qui s'engagent à vous donner des services de gouvernance hors pair.

* Lorsque nous faisons référence aux Lignes directrices pour les régimes de capitalisation, nous le faisons aussi à la Ligne directrice sur les régimes de retraite à cotisation déterminée émise par l'ACOR, le cas échéant.

Commentaire économique – T1 2018

L'optimisme qui alimentait les bourses au début de l'année s'est renversé dès les premiers jours du mois de février. Les bonnes données sur l'emploi aux États-Unis ont fait craindre que la Réserve fédérale augmente son taux directeur plus rapidement et plus fortement qu'anticipé. Par ailleurs, les taux obligataires canadiens et américains ont monté suite aux pressions inflationnistes et au resserrement des politiques monétaires en Amérique du Nord. Le marché boursier américain a subi une forte correction, suivi du marché canadien et des marchés internationaux. La correction a duré environ une semaine avant que les bourses remontent de nouveau en raison des perspectives favorables à l'économie américaine et mondiale.

Les marchés continuent néanmoins d'être très volatiles depuis la correction du mois de février. L'annonce de mesures protectionnistes des États-Unis contre la Chine a de nouveau fait chuter les bourses en mars, les investisseurs craignant une guerre commerciale entre les deux pays.

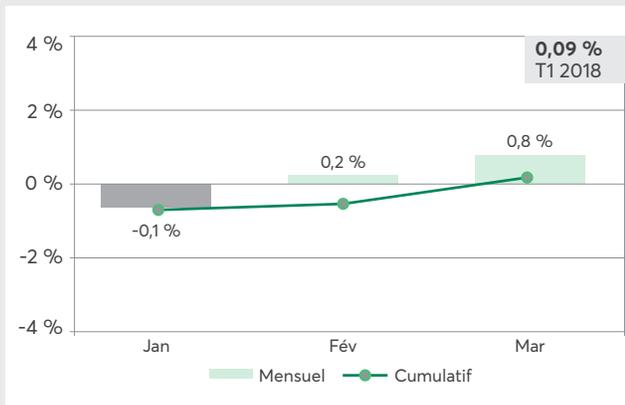
Au Canada, malgré la hausse du prix du pétrole, le secteur de l'énergie a chuté de presque 10 %. Cela a contribué à la sous-performance de la bourse canadienne, qui a reculé de 4,52 % au cours du trimestre. La Banque du Canada a haussé son taux directeur à 1,25 % en janvier, mais l'a laissé inchangé depuis. Le taux annuel d'inflation totale est passé de 1,7 % à 2,2 % en février.

La bourse américaine a reculé de 0,76% en devise américaine, mais a progressé de 2,1 % en devise canadienne, et ce, en raison de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Les bonnes perspectives économiques ont amené la Réserve fédérale à augmenter son taux directeur de 0,25 % au mois de mars pour l'établir à 1,75 %.

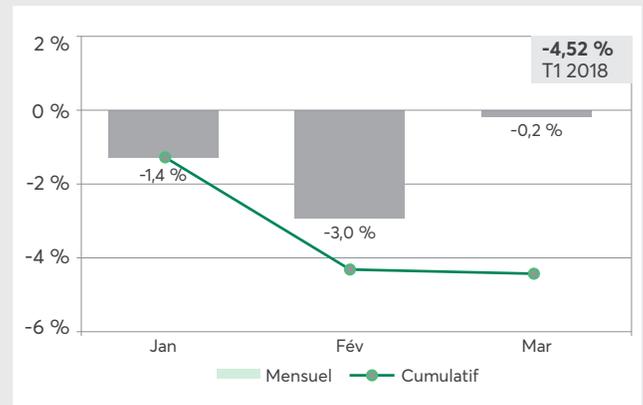
Les marchés émergents ont bien performé, stimulés par le commerce international et l'amélioration des profits des sociétés dans ces marchés.

Rendement des indices de marché

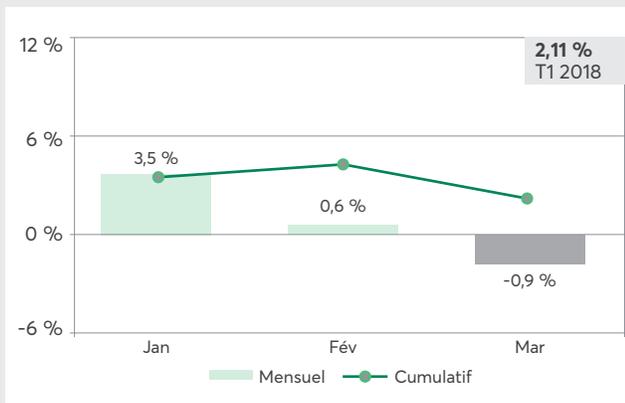
Revenu fixe canadien (FTSE TMX univers)



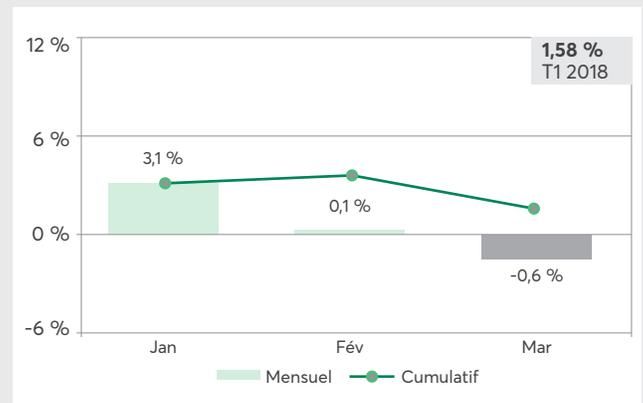
Actions canadiennes (S&P/TSX)



Actions américaines (S&P 500 CAD)



Action mondiales (MSCI Monde Net CAD)



Revue de la performance des fonds Diapason

- Tous les fonds Diapason ont enregistré des rendements absolus positifs au cours du premier trimestre de 2018. Également, sur une base relative, tous les fonds ont enregistré un rendement supérieur à celui de leur indice de référence respectif.
- Au cours des 12 derniers mois, tous les fonds Diapason ont généré des rendements positifs et tous les fonds ont surperformé par rapport à leur indice de référence respectif. Les valeurs ajoutées ont varié entre 2,33 % et 4,95 %.
- Pour un cinquième trimestre consécutif, les fonds Diapason comportant une plus grande portion en actions (ambitieux et maximum) ont généré les plus grands rendements absolus.
- La composante en obligations a généré des rendements mitigés au premier trimestre de 2018. Les rendements varient entre 0,27 % (fonds Desjardins Obligations opportunités) et -1,64 % (fonds Desjardins Obligations mondiales de sociétés).
- Du côté de la composante en actions, les fonds canadiens ont connu un mauvais trimestre avec des rendements négatifs pour tous les fonds. Les fonds internationaux ont tous enregistré des meilleures performances que les fonds canadiens. Le fonds Desjardins Actions outre-mer croissance (7,35 %) a le plus contribué à la performance ce trimestre tandis que le fonds Desjardins Actions canadiennes (-4,01 %) a affiché le moins bon rendement.

Taux de rendement bruts (%)

31 mars 2018

FONDS	Année à ce jour	Rendements annualisés							
		1 mois	3 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	10 ans
0224 Diapason Croissance modéré ¹	0,69	0,24	0,69	6,11	7,33	4,48	6,07	7,05	S.O.
Indice repère*	0,02	0,09	0,02	3,78	5,52	3,52	5,49	6,19	S.O.
0226 Diapason Croissance diversifié ¹	0,91	0,17	0,91	7,56	8,92	5,36	6,86	7,77	S.O.
Indice repère*	0,01	-0,10	0,01	4,55	6,75	4,19	6,16	7,11	S.O.
0228 Diapason Croissance équilibré ¹	1,11	0,08	1,11	8,88	10,33	6,06	7,54	8,81	S.O.
Indice repère*	0,01	-0,28	0,01	5,28	7,96	4,83	6,83	8,00	S.O.
0230 Diapason Croissance ambitieux ¹	1,41	-0,03	1,41	10,69	12,45	7,13	8,60	10,47	S.O.
Indice repère*	0,00	-0,57	0,00	6,29	9,75	5,73	7,81	9,55	S.O.
0232 Diapason Croissance maximum ¹	1,62	-0,09	1,62	11,88	13,74	7,74	9,25	11,46	S.O.
Indice repère*	-0,01	-0,75	-0,01	6,93	10,94	6,29	8,45	10,51	S.O.

Rendements incluant les rendements antérieurs des fonds sous-jacents et/ou de la stratégie.

¹ Les rendements avant décembre 2013 sont simulés selon la composition des portefeuilles Diapason en vigueur avant cette date.

* Voir l'indice repère sur les pages de fonds

Les rendements antérieurs ne constituent pas une indication ou une garantie à l'égard des résultats à venir.

Gouvernance

Processus de gouvernance de Desjardins – Les quatre P

Notre programme de surveillance est réalisé par une équipe spécialisée d'experts en placement et comprend des processus rigoureux pour sélectionner et surveiller les gestionnaires de fonds.

Lorsque nous choisissons des gestionnaires de fonds, nous déterminons les objectifs et les contraintes auxquels ils auront à faire face, puis nous recherchons ceux qui seront les plus aptes à répondre à toutes les exigences. Il est primordial que leur stratégie et leur profil risque-rendement correspondent aux besoins des promoteurs de régime et aux objectifs de l'option de placement concernée, tout en respectant les lignes directrices de nos politiques de placement.

Nous examinons un ensemble de facteurs, comme la philosophie novatrice et éprouvée du gestionnaire dans diverses conjonctures, son adhésion à la philosophie de placement du portefeuille visé et ses rendements à long terme. Ceci nous permet de nous assurer que nous ne sélectionnons que des gestionnaires de qualité offrant des fonds dont les styles de gestion sont complémentaires, et ce, afin de diversifier notre famille de fonds.

Tous les trimestres, nous effectuons une analyse de chacun des fonds offerts sur notre plate-forme. Quatre principaux critères, les quatre P, sont utilisés : Personnes, Processus, Portefeuille et Performance.

Personnes	Processus	Portefeuille	Performance
<ul style="list-style-type: none">• Vérifie la stabilité et l'étendue de l'équipe de gestion.• Évalue l'expérience des membres et leurs responsabilités respectives.• Détermine si la structure de rémunération permet d'aligner les intérêts des employés sur ceux des clients.	<ul style="list-style-type: none">• Détermine les caractéristiques du processus d'investissement et la méthodologie employée dans la construction du portefeuille.• Évalue si le processus est précis et bien défini et si son application est cohérente.	<ul style="list-style-type: none">• Évalue le respect du style du portefeuille.• Évalue la diversification du portefeuille, la concentration par secteur et le nombre de positions.	<ul style="list-style-type: none">• Évalue les sources de performance ou de sous-performance.• Détermine si la volatilité est appropriée compte tenu du mandat de gestion.

Cette analyse nous permet de déterminer notre niveau de confort envers chaque fonds. Les fonds qui ne répondent pas à un ou plusieurs de ces critères sont placés sur une liste de surveillance, ce qui signifie qu'ils sont suivis de plus près, et qu'un plan de redressement spécifique est mis en place.

Sommaire exécutif – T1 2018

En ce moment, trois des mandats sous-jacents des fonds Diapason sont suivis de près.

- Le fonds Desjardins Obligations mondiales de sociétés, dont le sous-conseiller est Alliance Bernstein, est suivi en raison de changements à la haute direction.
- Le fonds Desjardins Obligations mondiales indexées à l'inflation, dont le sous-conseiller est BlackRock, est suivi puisqu'il s'agit du nouveau responsable du mandat.
- Le fonds Desjardins Actions outre-mer valeur, dont le sous-conseiller est Aberdeen, est suivi en raison de sa sous-performance et de changements organisationnels importants.

Tous les autres mandats répondent adéquatement à nos quatre critères de gouvernance.

Aucune recommandation de changement n'est proposée pour le moment, mais dans le cadre du processus de bonne gouvernance, un suivi rigoureux de ces mandats sera fait et nous vous tiendrons informé de tout changement de recommandation.